

52, rue de Lyon 89200 Avallon - fabien.lacroix@provimo.fr - www.lacroiximmobilier.fr - 06 25 52 68 88

## BAREMES HONORAIRES

HONORAIRES TTC maximums de l'Agence Lacroix Immobilier. Applicables à compter du 01 Janvier 2025

### IMMOBILIER ANCIEN

#### Mandat de vente/recherche

(Maison, appartement, immeuble, garage/parking etc.)

Prix du bien	Honoraires (% et forfait)
Inférieur à 100 000 €	8 000 €
De 100 000 à 149 999 €	10 000 €
De 150 000 à 199 999 €	12 000 €
De 200 000 à 249 999 €	14 000 €
De 250 000 à 299 999 €	16 000 €
Supérieur ou égal à 300 000 €	6 %

### TERRAIN

Prix du bien	Honoraires
Inférieur à 60 000 €	6 000 €
Supérieur ou égal à 60 000 €	10%

### VIAGER

Prix du bien	Honoraires
Barème Fixe	10%

### IMMOBILIER PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

Cession de bail : Honoraires : 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT

#### Vente Immobilier Professionnel ou Commercial

Prix du bien	Honoraires
Inférieur à 100 000 €	10 000 € HT
Supérieur ou égal à 100 000 €	10 % HT

Lacroix immobilier ci-après exploitée par la société Lacroix immobilier, SARL au capital de 2 500 €, dont le siège social est situé 52 rue de Lyon 89200 Avallon, RCS 939 540 654, titulaire de la carte professionnelle CPI n°8901 2025 000 000 001 délivré par la CCI de l'Yonne Adhérente de la caisse de garantie SO.CA.F dont le siège est sis 26 avenue de Suffren 75015 PARIS sous le numéro 34 638 pour un montant de 110 000 €, déclarant ne pouvoir ni recevoir ni détenir d'autres fonds.

Conformément à l'article 6-2 de la loi du 2 janvier 1970, le titulaire de la carte professionnelle informe le mandant que ce document lui est présenté par une personne dûment habilitée par lui et exerçant sous le statut d'agent immobilier.